



Fédération Française  
de Spéléologie

## COMMUNIQUÉ NATIONAL

*Mardi 14 avril 2020*

Pour celles et ceux qui n'auraient pas déjà été informés et pour rappel pour les autres, hier soir, le président de la République a prolongé jusqu'au 11 mai 2020 inclus les mesures « les plus strictes » de confinement et de restrictions imposées dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.

Le Gouvernement transmettra de nouvelles informations, dans une quinzaine de jours, pour annoncer la stratégie progressive de reprise de la vie sociale et économique « après le 11 mai ».

Pour l'heure, les associations sportives et, plus largement, les établissements d'activités physiques et sportives sont fermés **jusqu'au 11 mai 2020 inclus**.

Ceci induit que :

**les activités sportives collectives,  
les réunions et formations en présentiel,  
ou toute autre forme de rassemblement  
sont interdites.**

**Ceci se répercute logiquement sur les activités spéléologiques,  
de descentes de canyons ou de plongée, qui sont interdites jusqu'à nouvel  
ordre, et ce à titre collectif comme individuel.**

La Fédération appelle véritablement ses licenciées et licenciés à respecter rigoureusement ces consignes pour limiter au maximum la propagation de l'épidémie, mais également pour ne pas s'exposer à créer des situations d'urgence.



Pour rappel, l'ensemble de ces mesures vise notamment à :

- Réduire le risque, toujours présent, de saturation du système de santé.
- Permettre aux services gérant la crise de rester concentrés sur la situation épidémiologique, en tentant raisonnablement d'éviter les sur-sollicitations non liées au Covid-19 (accidentologie sportive, ...).
- Permettre sa propre protection et, surtout, la protection des personnes de son entourage, en réduisant significativement les risques de propagation du Covid-19, ce qui est l'objectif prioritaire du confinement.

La Fédération restera attentive aux évolutions de la situation communiquées par le Gouvernement dans les semaines à venir et vous tiendra informés des mesures qui seront prises pour organiser le déconfinement.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la Fédération se réunira samedi 18 avril prochain et proposera des adaptations pour l'organisation de l'Assemblée générale électorale, prévue initialement et physiquement le 31 mai prochain. Un nouveau communiqué vous informera très rapidement de ces mesures.

La Fédération française de spéléologie vous remercie de votre civisme : aucun incident n'a été à déplorer pendant cette période interdisant la pratique de nos activités et nous vous en remercions chaleureusement.

#### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



En espérant, pour celles et ceux qui doivent rester chez eux alors qu'ils aimeraient pratiquer, que vous trouvez (pour une fois ?) plus de temps pour préparer vos prochains projets spéléo, canyon, plongée sout' et que cela donnera naissance à des réalisations toujours plus belles et passionnantes.

Fédéralement,

La Fédération Française de Spéléologie.

